

UNE SOURCE D'HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE
MEPRISEE : LES ANNUAIRES PROVINCIAUX ET DEPARTEMENTAUX
DES XVIII^e ET XIX^e SIECLES.

Isolé au milieu d'études méthodologiques ou érudites austères, l'exposé qui va suivre peut apparaître comme une fantaisie, à mi-chemin entre le sérieux scientifique et le paradoxe. La rigueur nécessaire de la recherche historique s'accompagne parfois d'une réelle lenteur préjudiciable tout autant au chercheur condamné souvent à opérer de trop nombreux rassemblements d'éléments dispersés qu'à la recherche elle-même dont la progression est fâcheusement freinée. A cet égard l'usage des annuaires semble, bien à tort négligé. Recelant apparemment de nombreuses erreurs ou imprécisions, ils constituent en effet une source entâchée de suspicion, de réputation peu sérieuse et par suite trop souvent utilisée dans un seul but de recoupement. Nous aimerions pouvoir prouver, non seulement qu'à défaut de graves ils constituent une source utile, mais qu'ils recèlent en eux-mêmes des éléments particulièrement aptes à la fois à dégager des phénomènes structurels et à analyser des évolutions.

Il ne saurait être question de dissimuler les limites de cette étude. Son caractère de nouveauté est à vrai dire peu probant. De récentes thèses régionales comme celles devenues classiques d'illustres devanciers, ont cité ces sources dans leur bibliographie. Peut-être même leurs auteurs les ont-ils utilisées, plus largement encore que ne le laisseraient supposer les notes infrapaginales. Le manque de temps, cet élément contre lequel nous aimerions justement pouvoir lutter victorieusement, nous a contraint d'autre part à limiter cette étude à l'analyse

de quelques séries (1) complétées par celles d'un certain nombre de tentatives plus ou moins avortées et de quelques ouvrages, non périodiques mais de même nature (2), se rapportant tous à la région lyonnaise dans son sens large, mais qu'on retrouverait à de multiples exemples partout en France au XIXe siècle.

De l'examen de cette documentation deux points principaux se dégagent. Ces divers ouvrages, quelles que soient les époques et les collections, fournissent tous, encore qu'à des degrés divers, une très grande variété de renseignements. On pourra consulter à titre d'exemple en annexe au présent article, le sommaire de l'Annuaire administratif et statistique du département de la Loire pour 1843 et constater qu'ils donnent ainsi, à côté de renseignements généraux, tels les calendriers ou la composition des administrations centrales et des organes politiques nationaux, une foule d'indications d'intérêt local ou régional, de nature administrative, économique ou sociale. Avec le temps d'ailleurs, les renseignements s'étoffent, se diversifient, s'adaptent. C'est ainsi que l'annuaire de la Loire pour 1844, fournit une série statistique sur l'exploitation des mines de houille de 1821 à 1841 (concessions, compagnies exploitantes, nombre d'ouvriers, de chevaux, de machines à vapeur, produit brut en poids et en valeur, etc...), des renseignements analogues (depuis 1834) sur l'extraction et la préparation des minerais

(1) Il s'agit des publications suivantes : "Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon," petit in 4°, à Lyon, de l'imprimerie d'Ayme Delaroche, depuis 1743, et qui sous un titre présentant quelques variations au cours des années (il devient par exemple en 1751 l'almanach astronomique et historique de la ville de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolois) se poursuit sans interruption jusqu'en 1792 pour reprendre en l'an 13 à Lyon, chez Ballanche père et fils, sous l'intitulé d'Almanach historique et politique de la ville de Lyon et du département du Rhône ; Annuaire administratif et statistique du département de la Loire", Montbrison, Bernard, petit in 8°, depuis 1843 ; Annuaire de la Haute-Loire, puis Almanach, puis de nouveau Annuaire, successivement Pasquet, Gaudélet, Jaquet-Chauve, Marchessou, depuis 1835.

(2) Essentiellement : Abbé Laurent, Almanach historique de la ville et du diocèse du Puy pour 1787 et 1788 ; Duplessy, Essai statistique sur le département de la Loire... suivi d'un annuaire, 1818 ; Deribier de Cheissac, Dictionnaire topographique de la Haute Loire... suivi d'un annuaire du personnel des administrations, 1820 ;

de fer, la fabrication de la fonte et celle des gros fers. Apparaissent en 1845 des renseignements sur les eaux minérales, les étangs, le chemin de fer, le mouvement de la population, sa densité et la mortalité pour 1000 habitants par cantons, en 1846 la liste des électeurs censitaires, etc... Encore qu'il convienne de remarquer que certaines rubriques, parfois, disparaissent, entre 1866 et 1887 pour la Haute-Loire, après 1880 pour la Loire, apparaissent des études historiques, publications de documents ou synthèses qui, même publiées en tirages à part ou extraites d'ouvrages existants, ne sont pas toujours aussi facilement accessibles. Chaque année voit ainsi une mise à jour de l'annuaire précédent et des apports nouveaux qui imposent qu'on ne fonde pas son jugement sur une seule année.

Tous ces annuaires, d'autre part, se ressemblent, contiennent les mêmes éléments nationaux, fournissent des éléments régionaux, départementaux ou locaux de même nature. Ils révèlent toutefois une personnalité. Dans l'Almanach de Lyon et du Rhône la place tenue par les données administratives est très importante, l'Annuaire de la Haute-Loire est intéressant par sa continuité et sa durée puis qu'il paraît sans interruption de 1835 à 1939, contrairement aux autres qui s'arrêtent le plus souvent en 1914 ou se poursuivent sous la forme de listes d'habitants et de professions qui ne présentent plus le même intérêt. L'Annuaire du département de la Loire présente une orientation statistique qui le distingue des précédents et en fait une source de premier ordre, plus encore à partir de 1881 où il publie une note annuelle de statistique qui se révèle extrêmement précieuse.

Déjà toutefois la nécessité de consulter tous les annuaires d'une même série pour constituer des séries continues et surtout ne pas ignorer une catégorie de renseignements temporaires mais d'utilité évidente, soit qu'ils permettent d'opérer une étude structurale à un moment donné, soit qu'ils fournissent une série statistique antérieure à la date de parution : l'essai statistique sur le département de

(suite de la note 2) du même, Description statistique du département de la Haute-Loire, 1824 ; Malègue, Éléments de statistique générale du département de la Haute-Loire.

la Loire de Duplessis, paru en 1818 contient ainsi une statistique de la navigation sur la Loire au XVIIIe siècle. On trouverait nombre d'exemples similaires.

Reste le problème capital de la valeur de cette documentation. Il semble logique de distinguer à cet égard trois types de renseignements. Certains ne posent aucun problème de critique grave. Certaines données, et hormis évidemment les fautes d'impression toujours possibles, paraissent a priori incontestables : c'est le cas, par exemple des calendriers. Il n'en va guère différemment en ce qui concerne les renseignements d'intérêt national. Seules les listes fournies (membres des assemblées législatives, du gouvernement, dignitaires de la Cour sous la monarchie, noms des chefs de service de l'administration centrale, etc...), peuvent en ce qui concerne les noms poser le problème de la mise à jour. Outre le fait que cette dernière semble régulièrement opérée, parfois avec un léger retard, elles demeurent parfaitement valables, dans le cas contraire, pour étudier la structure même des institutions et on reconnaîtra qu'il est plus facile de se procurer, dans une ville de province, l'Annuaire départemental que l'Almanach de Corha. Quant aux apports divers : études historiques ou économiques, ils requièrent évidemment l'application des règles de la critique historique classique et ne présentent pas à cet égard de caractère particulier.

Le problème essentiel est de savoir quelle valeur accorder, d'une part, aux listes de noms : administrateurs ou commerçants, fournies par les annuaires, d'autre part aux séries statistiques fournies, ou qui peuvent être reconstituées au départ de chaque numéro annuel. On a opéré à cet égard trois sondages qui permettent à notre sens d'apporter une réponse, au moins de principe, à la question.

La première enquête a comparé les renseignements fournis par l'Annuaire de la Haute-Loire avec les documents comptables des séries N et P en ce qui

concerne les administrations du département dans la première décennie du Second Empire. Sur 50 renseignements recoupés, 45 se sont révélés exacts, 4 ont prouvé que l'annuaire était mis à jour avec un léger retard (3 après un an, 1 après deux ans), 1 cas n'a pu être résolu. L'annuaire s'est ainsi, en l'occurrence, révélé exact à 2 % près.

La seconde enquête a consisté à comparer la liste des "principaux commerçants" de la ville du Puy avec la matrice des patentes en 1867, seule année où cette nature de document ait été conservée. Sur 100 commerçants pris au hasard tous se retrouvent sur la matrice mais 78 seulement figurent parmi les plus forts imposés de leur corporation et 6 contribuables payant une forte patente ne figurent pas sur l'annuaire. Ainsi ce dernier comporte peu d'oubli de commerçants notables (6 %), une proportion beaucoup plus grande dans l'autre cas, puisque 22 % des "principaux" commerçants de l'annuaire n'entrent pas, en fait, dans cette catégorie. La distorsion est toutefois plus ou moins accusée selon les catégories professionnelles : les erreurs sont marginales quand il s'agit d'un corps de métier peu étendu, beaucoup plus importantes quand le corps de métier ou l'activité commerciale l'est au contraire. Au total, dans le choix des artisans ou commerçants recensés, la présomption reste très favorable.

La troisième enquête a eu pour but de vérifier le bien fondé des séries statistiques fournies par l'Annuaire de la Loire. Il ne fait aucun doute que ces dernières soient particulièrement sérieuses. Les données concernant les mines et la métallurgie sont celles qui sont fournies par la statistique de l'industrie minérale, celles des soies conditionnées sont identiques à celles de la condition des soies, les chiffres concernant la production des armes du commerce sont ceux que donne la statistique de l'épreuve des armes. Ici, réserve faite évidemment de la critique éventuelle des statistiques primitives, l'exactitude des annuaires est entière.

On conçoit dès lors, toutes précautions prises suivant les cas, que les utilisations de tels documents soient multiples. L'énoncé des renseignements que recèlent les annuaires suscite en lui-même des horizons de recherches et leur dépouillement permet souvent d'aboutir très rapidement à des résultats concrets : carte de la collation des cures en Velay à la fin de l'Ancien Régime, tableaux permettant de déceler la longévité politique des maires ou des conseillers généraux, possibilité de dresser des organigrammes de l'administration départementale. étude du développement de l'instruction publique par la diffusion des écoles primaires, répartition géographique, rythme et fréquence des foires, etc. . . . On présentera ici, à titre d'exemple, quelques éléments d'un dossier volontairement constitué au seul départ des annuaires et concernant les médecins au XIXe siècle dans la Loire et la Haute-Loire.

Le croquis 1 fait apparaître un double phénomène, apparemment pour l'un d'entre eux inattendu. Dans les premières décennies du XIXe siècle, 10 cantons sur 29 soit le tiers ne possèdent encore qu'un équipement médical très faible : aucun médecin ou un seul pour plus de 8000 habitants. Mais a contrario les deux tiers du département se trouvent dans une situation plus favorisée. Le sud du département, le nord-ouest brivadois, le canton de Craponne, et le bassin du Puy, présentent des pourcentages analogues aux régions de la Loire les plus favorisées. Trente ans plus tard il n'en va plus de même. Le personnel médical - carence vraisemblablement d'un enseignement secondaire insuffisant à faire face aux besoins nouveaux du pays - n'a pas suivi un accroissement analogue à celui de la population et la situation s'est gravement altérée : 16 cantons, soit la moitié, sont désormais franchement sous équipés et les cantons présentant un taux d'encadrement supérieur à un médecin pour 2 à 4000 habitants sont passés de 10 à 4, accusant encore le fléchissement. La situation est même particulièrement alarmante en ce qui concerne le bassin du Puy dont le corps médical doit assurer, en plus de la ville même, les besoins des cantons limitrophes. Cette même situation se re-

trouve, aggravée, à l'aube du XX^e siècle, où une ceinture de cantons privés de médecins entoure la ville du Puy dont l'équipement en la matière n'a pas changé. L'ouest du département et, dans une moindre mesure le nord-est, ont retrouvé par contre tant bien que mal la situation qui était la leur à l'aube du siècle précédent. Mais il faudra attendre l'entre deux-guerres pour que l'équipement médical de la Haute-Loire acquiert un niveau radicalement différent.

Il n'est pas sans intérêt d'autre part de remarquer qu'une évolution continue contribue à donner au Puy dans le domaine médical une position toujours croissante sur son immédiat plat pays, défini par les cantons limitrophes de ceux du chef-lieu et plus généralement le sud-est du département. Hormis le cas de quelques cantons montagnards où les conditions de l'exercice de la médecine sont d'une nature spécifique, cette situation est encore parfaitement visible en 1928.

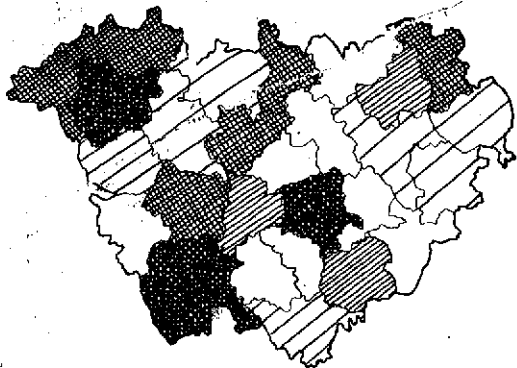
Le croquis 4, en dépit de sa simplicité, permet de relever sans longue étude plusieurs phénomènes intéressants concernant le recrutement du personnel médical. Si l'on prend soin de remarquer, d'une part, que la Faculté de médecine de Lyon n'existe pas sous le Second Empire et que l'effacement de celle de Strasbourg dans les premières décennies de la 3^e République est évidemment lié aux conséquences de la guerre de 1870, on constate, avec l'amenuisement toujours plus marqué de l'orientation languedocienne, la primauté du centre parisien que Lyon ne parvient à contre-balancer que tardivement. Encore que la lenteur du renouvellement du corps médical conduise à ne donner à ces réflexions qu'un caractère indicatif, on peut également constater à travers les histogrammes de 1928 combien l'arrondissement du Puy, avec la permanence d'une orientation montpelliéraine et plus encore parisienne, reste réfractaire à l'influence lyonnaise et fidèle aux orientations traditionnelles. S'il est normal d'autre part de rencontrer cette dernière, puissante, dans l'arrondissement d'Issingeaux, on est surpris de la position qui est la sienne dans celui de Brioude où Clermont ne fait pas encore recette.

Les croquis 2 et 3 révèlent en ce qui concerne la Loire des évolutions

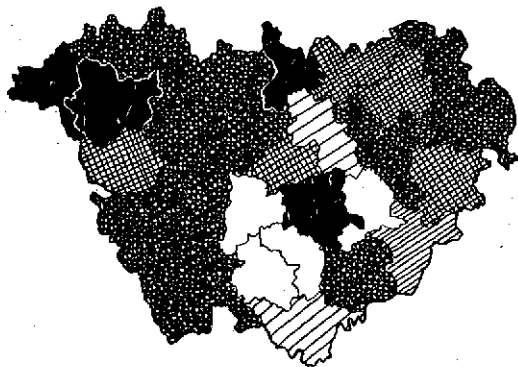
d'une toute autre nature. À l'issue de la Révolution industrielle du XIXe siècle, quatre phénomènes principaux apparaissent. D'abord une diffusion du personnel médical. Alors que 8 cantons n'avaient pas de médecin en 1816 un seul n'en a pas encore en 1890. Cette diffusion s'est accompagnée toutefois d'une certaine rétraction, notamment dans le canton de Roanne et plus encore, hormis la lièze montagnaise, dans toute la moitié sud du département et plus particulièrement la région stéphanoise, c'est-à-dire dans les zones à vocation industrielle et urbaine. C'est que le nombre des médecins n'a pas suivi la croissance démographique, cependant que dans les régions rurales l'exode accroissait paradoxalement le taux d'encadrement. Apparaît ensuite, car les cartes cantonales peuvent être trompeuses, le caractère somme toute très urbain du corps médical au milieu du XIXe. Les villes et les chefs-lieux de cantons fixent plus des 2/3 des médecins et rares sont ces derniers qui résident dans des centres de très modeste importance. Enfin, même si l'on peut supposer logiquement que le corps médical stéphanois rayonne au-delà de la cité, il est particulièrement remarquable de constater le sous-équipement manifeste de la vallée de l'Onaine, qui constitue pourtant dès le milieu du siècle un élément essentiel dans l'ensemble économique stéphanois, laissant entrevoir ainsi des perspectives assez sombres sur la situation sanitaire et les difficultés de vie d'une partie de la population ouvrière.

Ainsi, par la multiplicité des renseignements qu'ils renferment les problèmes peu aigus de critique que pour nombre d'entre eux ils posent et la continuité de leur publication, les annuaires provinciaux ou départementaux des XVIIIe et XIXe siècles semblent appelés, convenablement utilisés, à rendre de grands services. Le gain de temps réalisé grâce à eux dans une recherche compense largement les légères imperfections ou les inexactitudes qu'ils peuvent recéler.

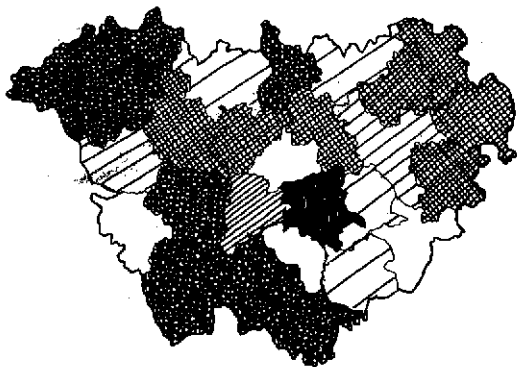
Jean MERLEY.



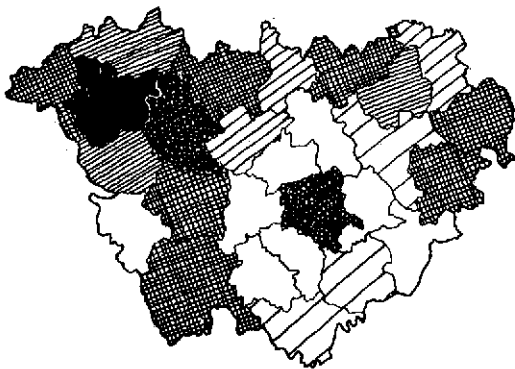
1867



1928



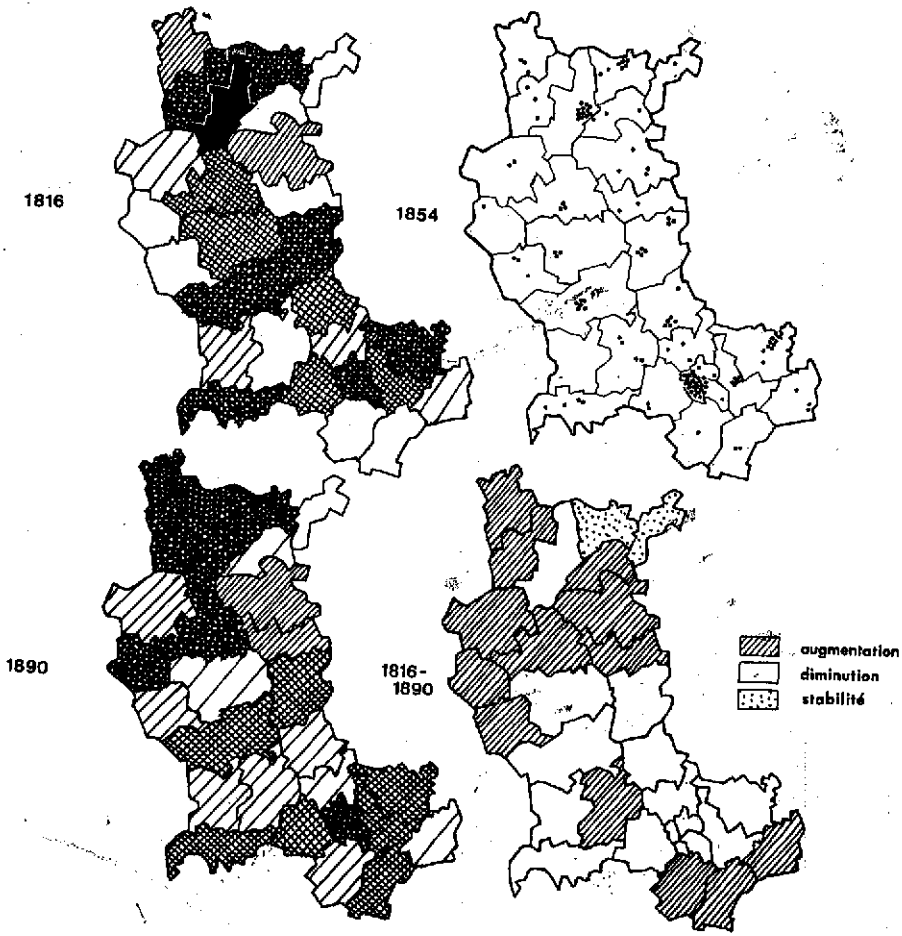
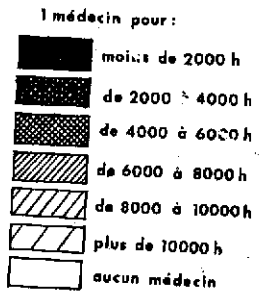
1838



1898

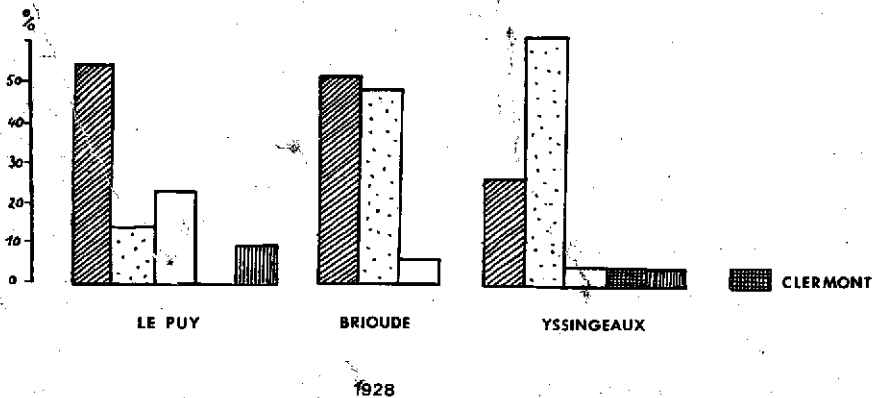
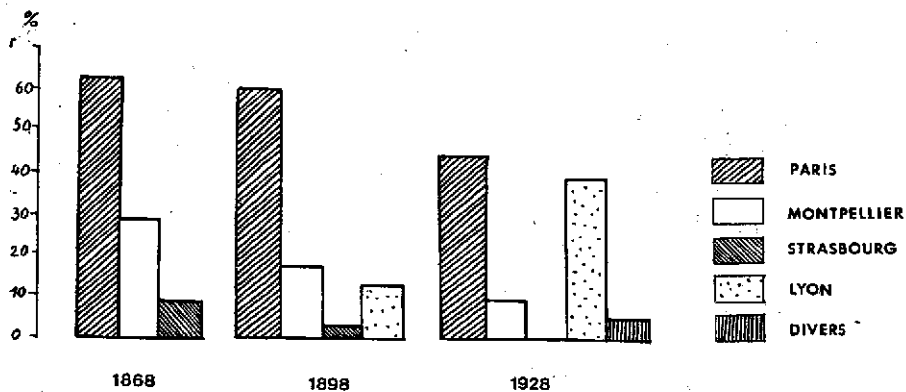
HAUTE-LOIRE, Nombre de médecins par habitants

LEGENDE
des croquis 1, 2 et 3



LOIRE. Nombre de médecins par habitants

HAUTE-LOIRE, MEDECINS
Lieux d'obtention du diplôme



ANNEXE

Principales rubriques existant dans le numéro 1 de l'Annuaire administratif et statistique du département de la Loire (1843)

Charte constitutionnelle

Famille royale

Conseil des Ministres

Conseil d'Etat

Chambre des pairs (avec les dates de nomination)

Chambre des députés

Administration Générale (ministères)

Tableau par ordre alphabétique des 86 départements avec leur population, les chefs-lieux de département et d'arrondissement, les noms des préfets.

Département de la Loire :

Députés du département

Administration préfectorale (préfet, conseil général, services de la Préfecture)

Clergé

Ordre judiciaire (Tribunaux et organismes consulaires)

Organisation militaire

Instruction publique

Travaux publics (personnel)

Trésor public

Enregistrement, contributions directes et indirectes.

Postes

Eaux et Forêts

Administrations par arrondissements (Montbrison, Roanne, Saint-Etienne) :

Conseil d'arrondissement.

Liste des communes : population, nom des maires, des curés et des instituteurs, nombre des électeurs censitaires et des électeurs communaux.

Société d'agriculture

Vaccinateurs

Organisation municipale des villes chef-lieu

Personnel des établissements publics et de bienfaisance

Ecoles

Médecins, chirurgiens, pharmaciens et sages femmes.

Journaux

Services journaliers des courriers

Voitures publiques

Listes électorales et du jury (extraits)

Liste des préfets et sous préfets du département

Notes et documents statistiques :

Notice abrégée sur le département

Agriculture. Etendue et division du territoire par nature de cultures. Cultures et assolements, instruments aratoires. Tableaux statistiques des récoltes, etc...

Commerce

Industrie

Documents d'administration générale (notamment le principal de la patente, les opérations du recrutement depuis 1832, les enfants trouvés et les aliénés).

DISCUSSION

M. Garden remercie M. Merley pour sa présentation et sa réhabilitation d'une source qui est beaucoup plus qu'un ouvrage de seconde main et peut donner rapidement et facilement des vues d'ensemble. Almanachs et annuaires peuvent constituer des séries remarquables portant sur plusieurs siècles.

M. Merley est ensuite amené à préciser certains apports et certains problèmes de "lecture". A Melle Grosseau qui déplore des lacunes dans les listes de commerçants, il répond que les indicateurs, beaucoup moins méthodiques que les annuaires, sont cependant honnêtes et que c'est alors l'information fournie qui est fautive. M. Garden pense aussi que les indicateurs du XVIII^e siècle sont fondamentaux pour la connaissance des milieux urbains socio-professionnels : les professions libérales, notaires ou avocats, sont très bien détaillées. M. Estier est moins affirmatif pour les annuaires roannais du XIX^e siècle : il y a des erreurs et la différenciation n'est pas faite entre le tissage à bras et le tissage mécanique. M. Coujon signale que les Annuaires de Saône-et-Loire contiennent une foule de renseignements sur les communes agricoles, en particulier la répartition des cultures d'après le cadastre. Il a constaté une remarquable concordance avec la source fiscale. L'annuaire est donc bien tenu à jour. M. Bonnet fait observer que l'affaiblissement de l'encadrement médical dans la région stéphanoise à la fin du XIX^e siècle qui surprenait M. Merley, vient peut-être de ce que l'annuaire recense seulement les cabinets médicaux alors que se multiplient les médecins, salariés des houillères. A la demande de M. Bideau, M. Merley précise que l'on peut faire les mêmes relevés et la même cartographie pour les dentistes et les pharmaciens. M. Pansu qui a pu reconstituer une collection des Annuaires de l'Ain en s'adressant aux libraires régionaux, estime qu'avant 1848 ils complètent utilement les listes électorales du jury, très irrégulièrement conservées.

Il revient à M. Durand de poser les questions fondamentales de méthode. Qui établit les annuaires ? Pour qui ? Et comment ? Appuyé par des préci-

sions fournies par MM. Garden et Garrier, M. Merley démontre que les éditeurs-imprimeurs, dûment spécialisés au XVIII^e siècle, sont en contact permanent avec les administrations et, au XIX^e siècle, avec les préfectures : ils sollicitent l'envoi d'informations et n'hésitent pas à publier des errata ou des compléments dans la livraison suivante. M. Garrier a constaté que la date de parution est souvent retardée jusqu'en décembre de l'année en cours pour que soient connus les éléments statistiques. En fait, l'annuaire au XIX^e siècle recoupe très souvent l'apport des séries contemporaines M, P et S des archives départementales. M. Garrier pose aussi une question de méthode. Faut-il en faire une source globale de départ ou seulement une référence en cours d'étude, quand les séries sont constituées ? Madame Vaison de Fontaube donne alors l'exemple de sa recherche des notables beaujolais du Second Empire menée à partir de l'indicateur Mongin-Rusand de 1860 : le déchet a été énorme, environ 70 % des noms portés sur l'indicateur ne se retrouvent pas sur les listes nominatives de 1861. Les indicateurs commerciaux sont donc fort médiocres et M. Lorcin précise que les listes des chambres de commerce sont établies avec beaucoup de fantaisie et sont mal tenues à jour. M. Merley adresse les mêmes critiques aux rôles de capitation du Velay au XVIII^e siècle : ceux de 1732 sont faux avec plus de 30 % de déchet, ceux de 1735 sont corrigés après une enquête très sérieuse des Etats du Languedoc, puis la détérioration reprend et les rôles de 1789 sont remplis d'erreurs.

Après que M. Durand ait suggéré des méthodes de vérification, MM. Garden et Merley concluent à une grande fiabilité des annuaires. Il est bien regrettable que les séries aient été interrompues en 1914, même dans cette Haute-Loire qui apparaît, une fois de plus, comme un remarquable conservatoire de son passé.